

Alternative Libertaire

anticapitalisme
autogestion

Du 17 octobre 1961
au 17 octobre 2009 :

racisme et violences policières

Comme l'an dernier et l'an prochain, Alternative libertaire appelle au rassemblement comme à toutes les initiatives contre l'oubli et pour la mémoire concernant le 17 octobre 1961.

On ne se souvient pas souvent du 14 juillet 1953 où lors d'une manif traditionnelle du PCF, des dizaines de personnes algériennes, marocaines ou tunisiennes manifestent pour la fin du colonialisme. La police ouvre le feu : bilan 7 morts. On parlera plus facilement du 8 février 1962 et de la répression sanglante au métro Charonne contre les manifestants opposés à l'OAS. Dans cette mémoire, il ne faut pas oublier que le 17 octobre 1961 a été longtemps occulté lui aussi.

Lorsque éclatent les insurrections coloniales et que s'enclenche le cycle répressif avec les opérations de « maintiens de l'ordre », en France le mouvement anarchiste est confronté à une multitude de questions quant à son engagement et à ses choix. Anticolonialistes, rétifs à l'idée nationale et refusant les constructions étatiques par définition, ils doivent choisir entre la politique colonialiste de la métropole et les idéologies que proposent les mouvements de libération nationale. Les organisations anarchistes feront des choix différents.

Notre courant communiste libertaire était représenté par la FCL (Fédération Communiste Libertaire) qui a disparu sous la répression. Entre Nov. 54 et juillet 56 le journal est saisi 7 fois, plus de 200 inculpations, cela se concrétisait par 26 mois de prison pour les responsables. Pierre Morain, ouvrier de la FCL sera le premier français emprisonné pour sa lutte contre la guerre d'Algérie. Certains seront porteurs de valises.

La répression policière du 17 octobre 1961 résulte bien d'une véritable terreur instaurée par le système de répression contre les militants algériens que Maurice PAPON construisit dès son arrivée à Paris au printemps 1958. toutes les initiatives de ce préfet s'inspirent de ses expériences en territoire maghrébin.

Aujourd'hui, dans le contexte actuel, où la question du « coloniale » envahit l'espace public, politique, médiatique avec les tentatives de rendre positives les périodes coloniales, l'apport, les bienfaits de la colonisation, les honneurs « officiels » aux anciens de l'OAS, que Besson veut organisé fin novembre un débat sur les symboles de république etc... se pose toujours le problème de la dimension répressive.

Car l'action de la police et des violences policières en l'an 2000 par rapport aux banlieues offre l'opportunité de réfléchir : qu'est ce qu'une répression « coloniale », que sont les violences « coloniales », par rapport à une répression et des violences qui ne le seraient pas. Comment démêler l'un de l'autre, articuler l'une de l'autre. La question est aussi posée pour ce passé de la guerre d'indépendance, de ces violences et de ses répressions.

La résurgence décomplexée du racisme qui s'exprime dans les blogs des journaux ou autres, qu'on voit exprimer ouvertement par la droite au pouvoir ou la gauche réformatrice est bien une vision raciste et déshumanisée

de la population d'ascendance migratoire ou des anciennes colonies, ancrée profondément dans l'ordre colonial, « qui à l'instar d'un virus » menacerait un ordre républicain.

Pour ce 48ème anniversaire, pour la vérité et la justice doit continuer le combat, la France n'a jamais reconnu sa responsabilité dans les guerres coloniales et le cortège de drames. Avec l'ensemble des associations, nous disons que la recherche de la vérité s'impose pour voir disparaître l'un des piliers du racisme dont sont victimes les citoyens ou ressortissants d'origine maghrébine ou des anciennes colonies.

Pour exiger :

- La reconnaissance officielle du crime commis par l'Etat français les 17 et 18 octobre 1961.

- La liberté d'accès effective aux archives pour tous et toutes.

- pour une véritable remise en cause des violences qu'elles soient racistes ou policières d'hier et d'aujourd'hui



Le mensuel
disponible
en kiosque

- Je souhaite prendre contact avec Alternative libertaire.
- Je souhaite recevoir des informations sur les Ami-e-s d'AL
- Je souhaite adhérer à Alternative libertaire.

Je souhaite recevoir un exemplaire gratuit du mensuel AL

Je m'abonne à *Alternative libertaire*

(20 euros pour un an, 15 euros pour lycéen-nes, étudiant-es, chômeuses/eurs et précaires, chèque à l'ordre d'Alternative libertaire).

NOM..... PRÉNOM.....

TÉL. E-MAIL

ADRESSE.....

Alternative libertaire

BP 295

75921 Paris Cedex 19

contacts@alternativelibertaire.org

www.alternativelibertaire.org

10 octobre 2009